

**COMPTE RENDU  
ASSEMBLEE DE QUARTIER VILGENIS  
Mardi 5 novembre à 19h00 – Salle du Conseil**

**Présents**

Francisque VIGOUROUX, Maire

Patrick JOUENNE, Maire-adjoint à la Sécurité, au Stationnement et au devoir de mémoire

Marie-Laure MALOIZEL, Maire-adjointe à la Solidarité et au Logement

Claire CHARPENTIER, Maire-adjoint à la Culture et à l'Evénementiel

Richard TURPIN, Maire-adjoint aux Travaux

Clément MOISON, Maire-adjoint à la Transition Ecologique et à l'Urbanisme

Olivier JOUHANNET, Conseiller délégué aux équipements, aux commerces et en matière de sécurité incendie et d'accessibilité

Denis PRIVE, Conseiller municipal en charge de la Démocratie locale

Approximativement 30 participants

**Ordre du jour**

1. Prévention des risques
2. Offre commerciale
3. Parc St-Nicolas / Renaturation de la Bièvre / Maison de la Nature
4. Voirie – Espaces publics
  - a. Stationnement / Circulation
  - b. Travaux
5. Avenue Jean Moulin / Stade Jean Moulin
6. Questions diverses

## 1. Prévention des risques

Depuis plusieurs mois, la Ville travaille sur la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il s'agit d'un document obligatoire pour les communes, qui recense l'ensemble des moyens et des ressources pour intervenir sur des événements et des crises qui peuvent survenir. Chaque ville est soumise à des risques différents. Les grands points stratégiques sont liés à notre géographie. Les risques principaux recensés pour Igny sont : les intempéries comme les inondations/les ruissellements, les axes de circulation : voies ferrées, la route départementale 444 et la route nationale 118, les lignes électriques, les risques sanitaires. Il n'y a pas de risque technologique malgré la proximité du CEA car les réacteurs ont été démontés.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), compris dans le PCS, recense l'ensemble des risques et les actions à mettre en œuvre pour les prévenir.

Le document est consultable sur le site de la Ville. Un dossier y a été consacré dans le magazine d'octobre et un feuillet central des gestes individuels à adopter a été diffusé dans le magazine du mois de novembre.

Avec le PCS, nous savons qui doit faire quoi, où est le matériel, quels sont les endroits de rassemblements.

Désormais, la 2eme partie serait de proposer aux habitants qui le souhaitent de constituer une « réserve citoyenne » : des volontaires qui estiment pourvoir aider en cas de crise parce qu'ils ont du temps, une expérience de par leur profession et viennent compléter les services publics. C'est comme la participation citoyenne pour la sécurité collective. D'une manière globale, on vit dans une petite commune, on a intérêt à s'entraider.

## 2. Offre commerciale

Depuis 2014, la Ville a la volonté de soutenir la dynamique commerciale.

Deux axes d'actions sont privilégiés :

- soutenir l'installation d'acteurs privés tels que les restaurants Casa Dolina, Le Grelot, Asian Thaï, la librairie Passeurs d'histoires,
- acheter des murs de commerces par la Ville qui est aujourd'hui propriétaire de 9 espaces commerciaux (5 dans le secteur du Bourg et 4 dans le secteur de Gommenvilliers).

Cela permet de maîtriser l'offre et la diversité commerciale de la Ville et sa dynamique. Ces nouveaux commerces ont permis d'apporter une offre commerciale nouvelle. Certains commerçants ont d'ailleurs été primés aux Papilles d'or 2025 et 2026.

Prochaines ouvertures prévues :

- crêperie, rue Jules Ferry : ouverture prévue en début d'année
- ex-Balto : la vente des murs aura lieu en fin d'année. Le nouveau propriétaire réalisera 5 mois de travaux pour une ouverture à l'été d'une brasserie.
- ex-agence ADV immobilier, acquisition par le même acheteur. Ce local deviendra une épicerie italienne avec un point presse/tabac.

Deux nouveaux commerçants s'installeront sous la Halle du Marché de la Ferme au 1<sup>er</sup> trimestre 2026. La Ville continue de chercher des solutions pour une offre plus grande et plus diversifiée.

Le Carrefour Market a bénéficié d'une rénovation complète (intérieur et extérieur) pendant l'été. Les travaux ont été réalisés par le gérant.

Des riverains demandent qui a payé les travaux.

- Réponse : il s'agit du gérant

Une Maison de la Presse a ouvert rue Pierre Lescot. Des problèmes d'adressage des colis ont été remontés et seront rectifiés.

L'ancien laboratoire situé place de la Ferme est un bien privé fermé depuis 20 ans. Des travaux de la toiture ont été récemment effectués par le propriétaire. La Ville a également demandé de changer la poutre extérieure. Deux offres d'achat lui ont été adressées mais il ne souhaite pas vendre.

### **3. Projet Parc St Nicolas / Renaturation de la Bièvre / Maison de la Nature**

#### Prairie St-Nicolas - Préservation des espaces

Le Maire présente le projet global du parc St-Nicolas, situé face à la gare dont l'aménagement se déroulera en deux phases :

- l'aménagement de l'entrée et d'une terrasse pour les Festi'Vallée et le Mud Run, en septembre,
- des plantations pour conserver un parc rustique et sauvage, à l'hiver.

#### Renaturation de la Bièvre

Cette opération permet de reconstituer le lit authentique et d'assurer une continuité écologique jusqu'au Bois de Verrières (comme au site des Damoiseaux). Le projet permet de lutter contre les inondations avec une capacité supplémentaire de stockage des eaux de pluie.

#### Gare / Maison de la Nature

Depuis plusieurs années, la Ville est en discussion avec la SNCF pour obtenir l'exploitation de la maison de l'ancien garde barrière. L'objectif est de créer une Maison de la Nature, un lieu qui permettra d'organiser des expositions, des animations et des ateliers sous le thème de la transition écologique et du développement durable. Un espace convivial de type guinguette sera également proposé. L'activité de la bergerie sera pérennisée dans les locaux permettant de développer l'éco pâturage à proximité. Les travaux intérieurs seront effectués par la SNCF au 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

### **4. Voirie – Espaces publics**

#### **a. Stationnement / Circulation**

##### Avenue Jean Jaurès

Des riverains dénoncent une vitesse de circulation excessive et des stationnements gênants liés à la gare et au garage.

- Le Maire indique qu'aucun aménagement ne sera décidé tant que les travaux du secteur n'auront pas commencé. Il précise également que des concertations seront réalisées avec les riverains, sur place, avant de démarrer tout travaux.

##### Rue de la Résistance

Des riverains signalent que plusieurs automobilistes stationnent sur trottoir

- Patrick Jouenne répond que la Police Municipale intensifiera ses patrouilles et fera des rappels si nécessaire.

## **b. Travaux**

### Rénovation de la voirie

Le Maire fait un point global au sujet de la rénovation de la voirie. L'investissement est d'environ 1 million d'euros par an. La ville compte trois types de rues :

- celles nécessitant la mise en séparatif des réseaux (eaux usées / eaux pluviales),
- celles à reprendre complètement en raison de leur état dégradé,
- celles frontalières avec d'autres communes (délai long car coordination complexe).

La Ville prévoit pour les prochaines rénovations de rues d'inclure l'enfouissement des réseaux aériens. Ces travaux conduisent au doublement du coût des chantiers.

### Réseaux aériens

- Le Maire indique qu'Enedis réalise le regroupement des câbles, mais les sous-traitants compliquent les plannings. L'enfouissement des lignes n'est possible qu'avec une coordination très en amont.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) impose désormais la gestion des eaux pluviales à la parcelle : création de bassins, sols drainants... Le coût supplémentaire est d'environ 80 000€ par rue, à titre d'exemple la rue Pierre Curie.

### Conformité des branchements et audits :

- Plusieurs riverains évoquent des désaccords avec Veolia (non-conformités, anciennes anomalies). Il s'agit en général de changement de réglementation.
- Le Maire précise que la Ville fera un point détaillé dans le magazine.

### Éclairage public

Le Maire indique que pour des raisons écologiques et financières, l'extinction de l'éclairage public est fixée à 1h du matin et un rallumage à 5h30 sauf en été. La consommation a ainsi baissé mais la facture reste élevée en raison de l'augmentation des prix de l'énergie.

De plus, la Ville poursuit progressivement le passage de l'éclairage public en LED pour maîtriser les coûts. Une expérimentation de l'éclairage public sur détection qui se déclenche distance sera mise en place sur la Voie Verte, au niveau des tennis.

## **5. Avenue Jean Moulin / Stade Jean Moulin**

Une riveraine évoque les nuisances sonores à des heures tardives liées à l'utilisation du stade Jean Moulin.

- Le Maire annonce que le terrain synthétique sur le site des Bois Brûlés récemment inauguré permettra au club de répartir les entraînements et les rencontres sportives. L'objectif étant d'y prévoir les matchs adultes et ne laisser que les sections plus jeunes au stade Jean Moulin.
- La décision de restreindre les ouvertures du Club House a été appliquée depuis mi-novembre.
- La Police Municipale renforcera ses patrouilles en journée. La Ville continue de recruter pour élargir sa présence en début de soirée et le week-end.
- De plus, il est envisagé d'installer des bordures de protection en béton afin d'éviter les stationnements anarchiques sur les trottoirs de l'avenue Jean Moulin.

## 6. Questions diverses

### Un riverain évoque le sujet des voisins vigilants.

- Patrick Jouenne précise que c'est un dispositif animé par la Police Nationale. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître à la Mairie. Par ailleurs, ne pas hésiter à avertir la Police Municipale et les voisins lors des départs en congés (OTV : Opération Tranquillité Vacances).

### Un riverain indique que les trains klaxonnent systématiquement quand ils se croisent.

- Le Maire indique avoir pris contact avec la SNCF à ce sujet. Il précise que les conducteurs actionnent le klaxon afin de signaler leur approche et de prévenir tout risque d'accident. Il ajoute que la Ville cherche à vendre la maison de l'ancien garde barrière et que la signalisation lumineuse du passage piétons traversant les voies ferrées sera installée par la SNCF en 2026.

Fin de la séance à 20h.